#Conseils

Nos 3 conseils à appliquer cet été pour votre chaudière

Profitez de l'été pour vérifier le bon fonctionnement de votre installation de chauffage, ces 3 étapes vous assurent que votre installation est opérationnelle avant d'affronter la période de l'hiver. Cela vous permettra si besoin, de procéder aux éventuelles réparations nécessaires et d'être serein pour les prochains mois.

1 Avant de redémarrer votre chaudière, purgez vos radiateurs

Lorsque la chaudière n'est pas active durant une longue période, de l'air peut s'infiltrer dans vos radiateurs, cette présence empêche la bonne circulation de l'eau dans vos radiateurs. Cela impacte la performance de votre équipement.

Elle doit se situer entre 1 et 1.5 bar

Vérification de la pression d'eau
Si la pression affichée sur le manomètre est insuffisante, ouvrez le robinet de remplissage placé sous la chaudière en surveillant continuellement l'évolution de la pression.

2 Vérifiez la pression d'eau indiquée sur le manomètre

Il est possible que vous constatiez une diminution du niveau d'eau présent dans votre système de chauffage, cela entraîne une réduction de la pression et un impact sur la puissance de votre installation. Avant de redémarrer votre chaudière, nous vous conseillons de vérifier la pression indiquée sur le tableau de commande de votre appareil.

3 Contrôlez la pression de votre chaudière

Votre système de chauffage est doté d'un mode été et d'un mode hiver. En mode été, la chaudière vous permet d'avoir de l'eau chaude. Le mode hiver active la fonction chauffage. Si avant l'arrêt de votre chaudière, vous aviez activé le mode été, il faudra simplement penser à le basculer en mode hiver.

En cas de besoin, nous vous invitons à consulter la notice d'utilisation de votre appareil de chauffage ou notre FAQ.

Accéder à la FAQ

Nos téléconseillers sont disponibles pour vous accompagner et traiter vos demandes.

Contactez nous au
09 70 80 92 12 Service gratuit + prix appel

